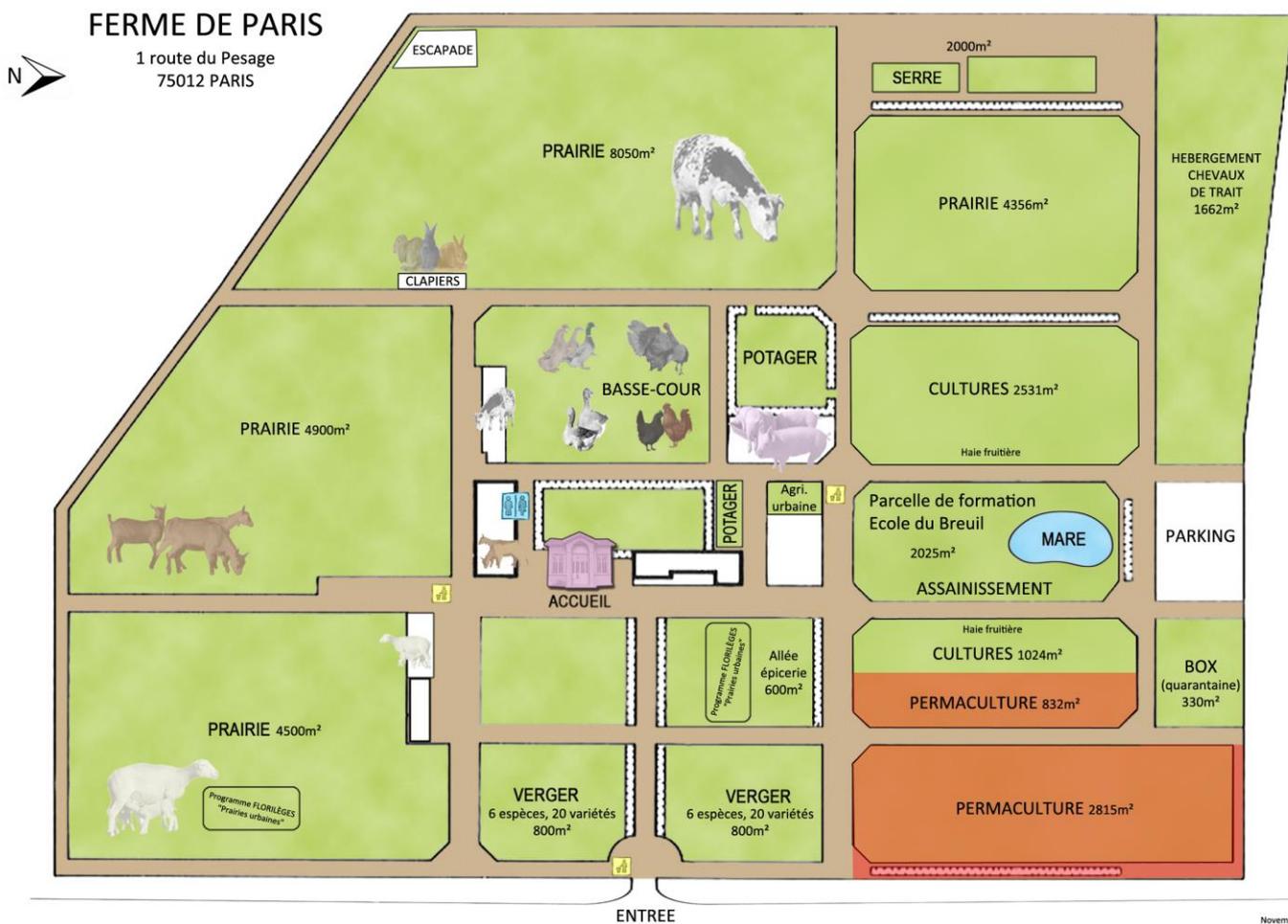


Déplacement d'Anne Hidalgo à la Ferme de Paris

Pour une alimentation durable et une agriculture urbaine créatrices de nouveaux liens urbains – ruraux

27 janvier 2017



Plan alimentation durable et Parisculteurs : la Ville de Paris s'engage pour un nouveau modèle urbain

La Ville de Paris s'engage résolument pour une agriculture locale et la transformation à courte distance de produits franciliens, qui soient gage de qualité pour les consommateurs, et source de valeur ajoutée et de revenus stables pour les producteurs. Il s'agit aussi, pour la Ville, de garantir l'accès à une nourriture et des produits de qualité pour tous, et de réduire ainsi les inégalités sociales et de santé.

C'est par ce qu'elle est entourée des terres les plus fertiles d'Europe, pourvoyeuses de cultures diversifiées, que Paris est historiquement devenue vitrine de la gastronomie et de la qualité des produits français. Cette situation lui donne de nombreux atouts pour construire une stratégie d'alimentation durable et une agriculture urbaine innovantes. La Ville a ainsi développé un ensemble de politiques cohérentes pour participer au développement d'un système alimentaire durable, inclusif, résilient, sûr et diversifié.

La Ville entend prendre toute sa place dans la construction d'un système alimentaire durable créateur de nouveaux liens entre urbains et ruraux, que ce soit par le programme des *Parisculteurs*, par le plan *Alimentation durable*, par le soutien à l'économie solidaire et au commerce de proximité, par l'innovation gastronomique, par les plans de lutte contre le gaspillage alimentaire, le développement d'une logistique durable, la production de compost ou la méthanisation à la ferme. C'est le sens de la communication que présentera Anne Hidalgo lors de la séance du Conseil de Paris du 29 janvier.

Son ambition se décline en trois axes principaux :

- d'offrir davantage d'espaces et de projets aux agriculteurs urbains au cœur de notre ville, pour rendre Paris plus végétale,
- créer des ilots de fraîcheur urbains et contribuer au développement de la biodiversité dans Paris,
- tisser des liens entre agriculteurs urbains et agriculteurs de petite et grande couronnes en créant des emplois.

Pour la Ville de Paris, intégrer la question agricole et alimentaire au sein de ses politiques, c'est raviver son lien avec l'Histoire et préparer l'avenir : la Métropole sera durable et résiliente si le système agricole et alimentaire francilien est protégé et même renforcé.

Qu'est-ce que le Plan Alimentation durable ?

Le 1er juillet 2015, le Conseil de Paris a adopté le Plan Alimentation Durable 2015-2020 qui vise à atteindre 50% d'alimentation durable d'ici 5 ans dans les 1 200 restaurants collectifs municipaux parisiens, servant chaque année plus de 30 millions de repas. L'évaluation d'une alimentation durable se fait grâce à 3 indicateurs: la part de produits issus de l'agriculture biologique, la part de produits agricoles de saison et celle des produits labellisés (Label Rouge, Marine Stewardship Council).

Les appels à projets Parisculteurs

Sur 33 sites dont 13 sites appartenant à la Ville et 20 à des partenaires signataires de la charte « Objectif 100 hectares » pour une surface totale de plus de 5 hectares, se développent des projets de végétalisation et d'agriculture urbaine imaginés par des jardiniers, agriculteurs, paysagistes, entrepreneurs, startupper, acteurs de l'économie sociale et solidaire, concepteurs et architectes. Une large palette de techniques et d'usages du végétal ou d'agriculture urbaine en ville sont proposés : aéroponie, aquaponie, hydroponie, permaculture, vergers, champignonnières, cultures en bacs ou en pleine terre, murs comestibles, toits végétaux, plantes grimpantes et descendantes. Avec les « Parisculteurs », Paris est au cœur d'un véritable cluster de l'agriculture urbaine.

Les mesures soumises au Conseil de Paris de janvier 2017

- Le lancement de **l'élaboration d'une stratégie de Paris pour une alimentation durable**.
- La création d'une **École parisienne de la permaculture**, qui s'appuiera sur une offre de formation portée par l'École du Breuil en lien avec la Ferme de Paris.
- L'aménagement d'une **nouvelle parcelle permacole** au sein de la Ferme de Paris, créée à travers le lancement d'un appel à projets pour développer une activité de maraichage bio productif sur celle-ci.
- Le développement par l'école du Breuil d'**actions de formation en agriculture urbaine** dans le cadre de son nouveau projet pédagogique.
- La **création d'un Quai fermier**, marché réservé aux producteurs locaux, dans la continuité de la reconquête des rives de la Seine.
- L'installation de **nouvelles fermes urbaines pédagogiques**, dans de grands espaces verts parisiens intra-muros.
- **La création d'une vingtaine de jardins partagés** et d'un jardin pédagogique supplémentaires en 2017.
- La mise en œuvre par la Ville de Paris du **Plan compost 2017-2020**.
- **La culture de l'orge et du houblon** dans le Bois de Vincennes en vue de produire et de brasser une bière de Paris.
- La protection du visuel « **Miel de Paris** » auprès de l'Institut national de la Propriété industrielle.
- Le lancement d'un plan d'actions en faveur des métiers du développement durable dans lequel figurera l'agriculture urbaine sur le modèle de « Paris code ».
- La création de **Trophées de l'Agriculture Urbaine** par la Ville de Paris, afin de valoriser les « agriculteurs parisiens »
- **La signature d'un partenariat avec la Garde républicaine** pour développer des projets d'agriculture urbaine et valoriser la masse de fumier retirée chaque année (6.000 tonnes).
- La création d'une 2^e halle alimentation à Paris, qui sera située dans le 14^e arrondissement.
- La signature d'un **accord cadre de partenariats avec AgroParisTech** en 2017.
- Le développement de l'événement « **Les 48 heures de l'agriculture urbaine** », organisé par La SAUGE en partenariat avec la Ville, dont la prochaine édition se déroulera les 18 et 19 mars 2017.

- Le collectif *Cultivons la Ville* proposera à partir de février 2017 des projets d'insertion par l'activité économique dans le domaine de l'agriculture urbaine.
- Le lancement de l'appel à projets « **Parisculteurs 2** ».
- **L'organisation de « BiodiversiTerre »**, véritable salon de l'agriculture urbaine, sur l'avenue Foch du 3 au 5 juin 2017.
- Le lancement d'un nouvel appel à projets portant sur la création de nouveaux emplacements pour les Food trucks, en plus des treize emplacements déjà Existants.
- **La construction de partenariats avec la Chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile de France** avec les acteurs du Pôle Abiosol (Champs des possible, GAB Ile-de-France...).
- **Le lancement du projet Solidarité Paris-Campagne.**
- La création de la plateforme « végétalisons Paris ».
- La signature de partenariats avec des acteurs clés du financement participatif - les plateformes de crowdfunding MiiMOSA et ULULE - afin de dynamiser le financement de projets dédié aux acteurs de l'agriculture et de l'alimentation.

La Ferme de Paris



Située dans le bois de Vincennes, la Ferme de Paris est un pôle ressources inscrit dans un territoire urbain au service des acteurs de l'alimentation durable et de l'agriculture urbaine.

L'exploitation de 5 hectares est gérée dans le respect de l'environnement: techniques d'exploitation de l'agriculture biologique, rénovation écologique des bâtiments, préservation de la biodiversité et gestion paysagère.

Elle a vocation à sensibiliser le public et à mobiliser les acteurs du territoire autour des enjeux de la production et de l'alimentation durables en milieu urbain.

Ouverte au public depuis mars 1989, le site abrite des bâtiments construits sous le second Empire.

Les actions de la Ferme de Paris :

Elles s'inscrivent dans le cadre des objectifs de la municipalité
En matière **d'agriculture urbaine** et **d'alimentation durable**

1. Un lieu de formation

- **Un programme d'activités à destination des porteurs de projets** : particuliers, associations, entreprises, professionnels et publics relais, en privilégiant la mise en place d'ateliers d'échanges avec des retours d'expériences des acteurs du territoire et des interventions d'experts
- **Des ateliers participatifs pour découvrir l'agriculture urbaine et la permaculture** : sont proposés des modules pratiques qui permettent le réaménagement du site de façon participative selon les principes permacoles
 - **Un accompagnement du Plan d'Alimentation Durable 2015-2020** concernant l'axe 3 du plan : « échanger, communiquer et former ». La Ferme est pilote de l'action « formation des personnels de la restauration collective de la Ville »



2. Vers une ferme permacole

- **Le projet d'évolution de gestion du site vers l'agroécologie et la permaculture selon 3 axes :**
 - régénération et valorisation des zones fruitières (et intégration à la démarche ISO 14001)
 - développement du démonstrateur d'agriculture urbaine

- un appel à projets pour développer une activité de **maraichage bio productif permacole** sur 3 500 m² au sein de la Ferme de Paris.
- **La création – en 2017 – de l'école parisienne de la permaculture** en lien avec l'école du Breuil

3. Des activités hors les murs

- **La création de fermes urbaines pédagogiques dans Paris**
- **Le développement de l'éco-pâturage** sur le territoire pour valoriser la gestion écologique des espaces verts.

Les chiffres 2016 de la Ferme de Paris :

- 48 000 visiteurs grand public
- 6 400 participants pour 111 activités organisées par la Ferme
- 80 animaux (chèvres, cochons, moutons, lapins, chevaux, dindons ,etc.)
- 10 opérations de la « ferme mobile » : Chaque mois, la ferme de Paris se déplace dans les espaces verts de Paris à la rencontre des parisiens

